



Pierre Breteau
Saint-Grégoire



Benoît Caron
Rennes



Bruno Chavanat
Rennes



Agnès Danset
Pacé



Yvonnick David
Chantepie



Jean-Yves Guyot
Saint-Grégoire



Paul Kerdraon
Pacé



Grégoire Le Blond
Chantepie



Caroline Ollivro
Rennes



Michèle Payen-Toulouse
Rennes

Photos : servaisyves.com

MINORITÉ

Site stratégique de la gare : deux questions en suspens

Rennes Métropole a décidé le 26 février dernier de classer "d'intérêt communautaire" le site de la gare de Rennes. Personne ne conteste l'importance stratégique du site au cœur du réseau de transport de l'agglomération. Rennes à 1h30 de Paris en TGV et la croissance continue des transports en commun dans l'agglomération, c'est un changement d'échelle à prévoir. La transformation de la gare, nouvelle porte d'entrée sur Rennes et sur la Bretagne, est donc indispensable. Mais ça n'est pas seulement une question de transports. Le rendez-vous que nous avons en 2014 avec le TGV implique une stratégie globale.



préparant pas d'alternative ? La deuxième question en suspens est celle de l'ouverture du site sur le sud de la ville. Mais la disposition des lieux ne permettra d'ouvrir vraiment la gare rénovée sur le sud de Rennes que si la prison des femmes est incluse dans le périmètre d'aménagement. À ce stade, le projet de Rennes Métropole ne le prévoit pas. C'est une limite majeure du projet. Et l'on s'étonne que le Président de la communauté d'agglomération ne saisisse pas cette occasion majeure de l'arrivée du TGV en 2014 pour prendre à bras le corps la question. Rennes et Rennes Métropole sont demandeurs. C'est donc à elles de

Au-delà du nœud de connexion ferroviaire, le pôle d'activité qui a vocation à s'implanter sur le site et - plus largement encore - la transformation de tout un quartier au cœur de la métropole rennaise sont tout aussi importants. Or sur ces deux derniers points, il reste, à ce jour, beaucoup de questions en suspens. Sur le pôle d'activité d'abord. Tout le monde s'accorde pour que s'y développe une activité tertiaire de haut niveau, des fonctions stratégiques, des rencontres d'affaires. Mais alors

pourquoi, au moment où bien des questions se font jour sur l'implantation du centre des congrès au Couvent des jacobins, ne pas étudier une alternative sur le site stratégique de la gare ? Pourquoi se priver d'une hypothèse qui réunit, *a priori*, toutes les qualités attendues pour l'implantation d'un tel équipement ? Pourquoi prendre le risque de perdre un temps considérable en études sur le site des Jacobins - *a priori* peu adapté - comme on en a déjà perdu sur le site du Palais Saint-Georges, en ne

faire des propositions pour que le dossier puisse évoluer en tenant compte des besoins de la prison mais aussi de ceux de la ville et de l'agglomération.

Car, si nous ne bougeons pas, nous risquons de rater le train de l'Histoire... Or, le calendrier est serré. Daniel Delaveau déclare lui-même que l'ensemble du projet du site de la gare nécessitera 15 ans pour parvenir à son achèvement. Or, 2014, c'est dans 5 ans !

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Améliorons les liaisons entre les communes de l'agglomération

Le projet communautaire de Rennes Métropole se développe autour du concept de ville archipel, où les communes périphériques ont vocation à se développer afin d'assurer une ville des proximités. Encore faut-il que les services soient en cohérence avec ce principe, notamment en matière de transport en commun. Les inquiétudes légitimes sur le pouvoir d'achat, les préoccupations liées à un usage souvent présenté comme abusif de l'automobile doi-

vent être au cœur d'une réflexion sur les liaisons entre communes, indépendamment de la ville centre. Un temps de trajet de 46 minutes en bus pour rejoindre Mordelles depuis Bruz, est-il incitatif ? Mobiliser 51 minutes de son temps pour faire les 12 kilomètres qui séparent Mordelles de Pacé est-il conforme aux modes de vies actuels ? On peut aussi s'interroger sur les deux changements nécessaires sur ce même trajet.

La politique des transports sur l'agglomération de Rennes Métropole doit s'inscrire dans une réflexion adaptée au mode de développement choisi et mis en œuvre par notre communauté. Ce mode de développement nécessite une amélioration des liaisons entre communes qui composent, font vivre et financent les réseaux de transport de l'agglomération.

GRÉGOIRE LE BLOND

POUR NOUS JOINDRE, VOUS POUVEZ CONTACTER BÉNÉDICTE CAZALETS AU 02 99 86 60 46 OU b.cazalets@agglomeration-rennesmetropole.fr